

Réunion CSNDG 22 et 23 Novembre 2014 Patinoire de BELFORT

Membres présents :

- Maxime BEAUGRAND
- Loic COSNUAU
- Robert COTTET-GAYDON
- Lydie FERREY
- Pascal GIRARDOT
- Patrice HEMMELER
- Eric LE MERCIER
- Serge PETETIN

Membres excusés :

- Elisabeth RAFIN

Invités :

- Ronald BEAU : Représentant de la CNOA
- Pierre-Côme STOCK : Président du Club de Belfort

Invités excusés:

- Amaury DRUESNE : Représentant les entraîneurs

Début de la réunion, samedi 22/11 à 10h

Loic COSNUAU rend hommage à Sylvain FERREC et Gilles VANDENBROECK et demande le respect d'une minute de silence.

REPARTITION DES TACHES AU SEIN DE LA CSNDG

Suite au départ de Sylvain FERREC, la CSNDG a dû procéder à sa réorganisation.

Après appel à candidatures et consultation par mail des membres actuels, 2 nouveaux membres ont rejoint la CSNDG.

- Maxime BEAUGRAND en tant que membre nommé et dont la nomination a été validée par le Bureau Exécutif le 14 Novembre
- Robert COTTET-GAYDON en tant que membre coopté jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Clubs de Danse sur Glace.

Cependant, la CSNDG remercie la douzaine de candidats qui se sont manifestés et souhaiterait que ces personnes puissent aider à la réalisation de certaines tâches.

Une grande partie de la réunion a été consacrée à établir la liste des tâches incombant à la CSNDG ainsi qu'à la répartition.

Liste des tâches à effectuer

(cf. tableau en annexe).

Calendrier : la CSNDG va proposer qu'au niveau du calendrier de la saison, celui-ci soit élaboré comme le prévoit le RI (au printemps) et soit présenté lors de l'AG et non plus validé. Dans la mesure du possible, le calendrier sera établi jusqu'en décembre de l'année suivante.

Annonces : la CSNDG exprime la volonté de simplification de façon à ce qu'elles soient le plus synthétique possible.

Téléchargements : concernant les documents à télécharger, ceux-ci seront supprimés dès qu'ils seront devenus obsolètes afin d'éviter que d'anciens fichiers soient utilisés.

Officiels de Compétition (comptable compétition) : lors du dernier Bureau Exécutif de la FFSG, il a été demandé à ce que les officiels de compétition soient considérés comme des Officiels d'Arbitrage et soumis aux mêmes règles (charte éthique). Pour la Danse sur Glace, cela est déjà fait car les Officiels de Compétition sont également Data Video Replay Operator (DVRO) et donc Officiels d'Arbitrage.

Responsables de Zones : conformément au RI, la CSNDG a nommé les Responsables de Zones Interrégionales:

Zone Sud Est : Pascal GIRARDOT

Zone Sud Ouest : Chantal SALA

Zone Nord Ouest : Lydie FERREY

Zone Nord Est : Annie MANCEAUX

Zone Centre Nord : Didier MONTOURSIS

Délégués techniques : idem pour les Délégués Techniques des Compétitions

Championnat National : Patrice HEMMELER

Championnat de France Juniors : Pascal GIRARDOT

Championnat de France BMN : Robert COTTET-GAYDON

Championnat de France Solos : Chantal SALA

Championnat de France 2^{ème} Division : Lydie FERREY

Bilan Financier Lydie FERREY

PREVISIONNEL 2014 - CSNDG

BUDGET INITIAL

25 000,00

ENGAGEMENTS – DEPENSES

DESIGNATION	
Championnats de France BELFORT	3 927,11
Championnats de France DIJON	2 743,10
BMN	3 075,55
France Juniors	4 269,44
Frais généraux Danse (dont 1200 € d'immobilisation matériel informatique?)	2 314,14
Summer Cup	2 000,00
Réunions CSNDG (dont réunion CNOA de Mai 1278,53)	6 169,96
Séminaire OC	2 950,00
Formation ST/CT	4 455,00
Stage Epinal	1 236,00
<i>Fleurs Gilles</i>	128,30
<i>Vidéoprojecteur</i>	360,79
<i>Formation juges</i>	528,00
<i>Réunion CSNDG Novembre 2014</i>	2 612,00
Report Achats insignes de 2013	2 843,00
	39 612,39

RECETTES

DESIGNATION	
Ventes réalisées au 30/10/2014	7 456,00
<i>St Gervais Carnets Classement</i>	62,50
<i>TSG CD</i>	15,50
<i>WQM CD</i>	151,00
<i>Pénalités bordereau Sylvain</i>	780,00
<i>Pénalité Evry</i>	60,00
<i>Pénalité LGP</i>	60,00
<i>Commande Limoges</i>	921,00
<i>Commande Fontenay</i>	250,00
<i>Commande LGP</i>	447,00
	10 203,00

SOLDE BUDGET PREVISIONNEL AU 31/12/2014

-4 409,39

Le bilan financier au 31 Décembre sera très certainement déficitaire pour 2 raisons :

- Le poids de plus en plus important du budget formation
- La réunion de ce WE que la CSNDG a été obligée d'organiser compte-tenu des circonstances.

La boutique sous l'intranet de la CSNDG a connu des problèmes informatiques qui sont désormais résolus.

La CSNDG souhaiterait obtenir un état actualisé des stocks de la part de la FFSG.

La CSNDG souhaiterait également gérer un sous-compte pour fluidifier la gestion de son budget et en avoir une meilleure maîtrise. Cela permettrait également de gérer, par exemple, les inscriptions grâce à des virements bancaires pour éviter une gestion fastidieuse des chèques.

Point sur les licences et relations avec la FFSG

Loïc COSNUAU

Point sur les licences : à ce jour, la Danse sur Glace compte 3847 licenciés contre 4086 l'année dernière à peu près à la même période :

- Licences Fédérales : 2502
- Licences Kids : 718
- Licences Compétitions : 644
- Extensions : 148

Pour rappel, la Danse sur Glace avait terminé la saison dernière avec 4400 licenciés.

Réunion BE / CSNDG : une réunion entre le BE et les différentes CSN a eu lieu le Vendredi 14 Novembre. Une convention d'objectifs aurait dû être mise en place lors de cette réunion mais ce projet n'a pour l'instant pas pu aboutir.

Chaque Président a présenté son point de vue sur ses relations avec la FFSG et a émis le souhait de rester affilié à la FFSG.

Aucune décision importante n'a été prise au cours de cette réunion.

Loïc COSNUAU exprime sa satisfaction au sujet des 2 rencontres qui ont eu lieu cette année avec le Bureau Exécutif et qui n'existaient pas jusqu'à présent.

L'insuffisance du budget alloué à la CSNDG a été évoquée. La CSNDG est obligée de consacrer trop d'argent aux formations et trop peu aux projets sportifs. Loïc COSNUAU a demandé à ce que toutes les formations des OA soient confiées à la CFOA de façon à pouvoir concentrer le budget de la CSNDG sur d'autres projets réellement sportifs.

Le prochain rendez-vous prévu est la table ronde avec la DTN organisée lors des Championnats de France Elites au mois de Décembre à Megève.

Assemblée Générale Extraordinaire : lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le lendemain de nouveaux statuts ont été mis en place.

Le BE est désormais composé de 8 membres contre 6 précédemment. La CSNDG regrette d'ailleurs le nombre trop important d'élus fédéraux (30 personnes constituent le Conseil Fédéral). La CSNDG demande également à ce que son Président soit systématiquement destinataire des comptes-rendus du Conseil Fédéral.

Direction Technique Nationale :

Le nouveau DTN choisi par la FFSG a été présenté : M. Thierry SOLER.

Il ne sera nommé officiellement qu'au 1^{er} Janvier.

M. SOLER s'occupait précédemment du football américain.

Il possède de solides connaissances du Sport Haut Niveau mais n'a aucune expérience des sports de Glace.

Point sur le début de la saison et les difficultés rencontrées.

Surclassement

Il sera demandé aux clubs d'envoyer par mail la copie de la demande de surclassement signée du Médecin au plus tard pour le jeudi précédent le premier CN à tfdanse@csndg.org.

Patrice s'occupe de relancer les clubs concernés.

Pour rappel, pour le double surclassement il faut la signature des Médecins de Ligue et Fédéral.

Par ailleurs il est rappelé que l'accréditation sert à la remise des CD, à informer des forfaits éventuels et de toute modification dans la fiche de programme.

Réflexion autour des catégories d'âges suite au changement des Novices ISU

La CSNDG souhaite lancer une consultation auprès des entraîneurs pour étudier la possibilité de décaler d'un an les catégories poussins à minimes (poussins = moins de 9 ans, benjamins = moins de 11 ans, minimes = moins de 13 ans) ;

La consultation commencera très rapidement afin que, si des changements étaient décidés, tout soit arrêté pour le mois de mars.

Suite aux différentes compétitions internationales jeunes, il est remarqué qu'il existe un vrai décalage de nos jeunes couples par rapport à l'international en raison des différences de préparation et de structures d'entraînement.

Divergence entre rapport de tests et carnet de classement

Des divergences sont apparues entre un rapport de tests et un carnet de classement.

Sur ce problème, le RI précise que seule la base de données des licences fait foi.(règle 4393)

Le rapport de test est présent et révèle des scores qui ne permettent pas d'obtenir le test.

Le carnet de test est signé mais sans qu'il soit possible d'identifier le signataire.

La CSNDG confirme que le test n'est pas validé.

Toutefois, après il apparaît que la médaille argent en artistique a été validée et ouvre droit à une équivalence Bronze en Danse.

Un courrier sera adressé par Eric pour réponse et appelant à faire la demande d'équivalence.

Session de tests

Les candidats se présentant à une session de tests de danses imposées devront présenter toutes les danses imposées non validées du test. Les danses seront jugées indépendamment et donc validées ou non indépendamment. Afin d'éviter tous les problèmes de divergence entre carnet de test et rapport de test, il sera demandé désormais la présentation de l'extraction des médailles obtenues par le patineur à partir de

la base de données des tests de la CSNDG (intranet CSNDG, consultation des tests de Danse sur Glace, Consultation des tests pour un licencié par le n° de licence ou par le nom).

Difficultés pour la composition des Jury

Plusieurs compétitions sont sans jury ou en jury insuffisants à ce jour.

- CIR Anglet
- CIR Vitry
- CIR Epinal
- CIR Toulouse
- CN Reims
- CN Brive
- CN Viry Châtillon

La demande de disponibilité a été envoyée fin Juillet aux juges.

40 juges sont actuellement en activité
Il en faut 9 par CN et 6 par CIR

En moyenne chaque juge officie 4 fois par saison dans les compétitions

Cette saison, sur le même week-end, 5 CIR doivent être organisées ce qui est impossible. Pour la saison prochaine, la CSNDG limitera le nombre de compétitions CIR à 2 maximums le même week-end.

Pour cette saison, il est demandé aux clubs d'essayer de déplacer l'organisation de leur CIR ou de se regrouper avec une autre zone.

Certains clubs ont des exigences trop importantes en termes de composition de Jury par rapport au coût des frais de déplacement

Il faut réfléchir pour inciter les clubs pour formation nouveaux juges ; par exemple : envisager un système de bonus malus pour les clubs qui n'ont aucun juge.

Cette pénurie de juges pose un problème pour l'organisation des Championnats de ligues

Il est difficile aussi de trouver des ST libres pour les CN (réduction à 4 journées).

Tests passés en début de saison voir s'il est possible d'obtenir le détail danse par danse pour une application au 1^{er} Juillet 2014. Ronald enquête auprès des OA ayant officié.

Tests Major Préliminaire et Préparatoire

Pour les Tests major de Préliminaire et Préparatoire, Il a été maintenu les éléments techniques ce qui rend plus difficile le passage en Major que pour les plus jeunes. Une communication sera éditée pour supprimer les éléments supplémentaires à la danse imposée mais rétablira le même nombre de séquences demandées.

Bilan du stage regroupement Couples à Epinal

Ce stage concernait les couples minimes et novices.

Ils ont été encadrés sur glace par

Catherine GLAISE (cadre d'Etat), Cédric PERNET (Lyon GP), Barbara PITON (Châlons)
Catherine PAPADAKIS (Clermont-Ferrand), Caroline MOREL (Epinal)

Pour la PPG par Guillaume PAULMIER

Bon comportement de l'ensemble des patineurs.

Catherine GLAISE souhaite à l'avenir y adjoindre une formation entraîneur

Les comptes-rendus ont été envoyés aux entraîneurs. il serait souhaitable que les Présidents de clubs et les parents en soient également destinataires.

La CSNDG donne son accord pour augmenter la rémunération de 150 Euros par rapport à ce qui était prévu aux 2 entraîneurs qui sont intervenus sur la formation des DEJEPS celle-ci devrait être prise en charge par la formation (DTN/FFSG).

Championnat de France Juniors

Présentation des horaires par Pascal, la CSNDG les a validés.
Un « vrai » tirage au sort officiel sera organisé.

La prochaine réunion de la CSNDG est prévue le 8, 9 et 10 mai 2015 à Paris.

Fin de la réunion, dimanche 23/11 à 12h